

## PROCES VERBAL n°1

### Commission consultative des étudiantes

Judi 26 octobre 2017, 17h30

Salle séminaire 7, Bugnon 21

#### Présents

<b>Bureau de la CCE</b>	François Mo-Costabella, RRF et Président de la CCE Dimitri Durr, RRE et Vice-président de la CCE Mélissa Flück, Secrétaire
<b>Déléguées BMed1</b>	Martijn Sassen Valérian Morais Farah Hrasnica Khalid Azalmad (suppléant)
<b>Déléguées BMed2</b>	Alice Schnurr Arnaud Meylan Marie Dufour
<b>Délégués BMed3</b>	Alexander Jucht Henri Perrin Bruno Mayor
<b>Délégués MMed1</b>	Maxime Lalancette Alessandro Ishii Cédric Fricker
<b>Déléguées MMed2</b>	Loup Martinez David Ruchat

<b>Déléguée</b>	Eléonore Campiche
<b>MMed3</b>	
<b>AEML</b>	Arnaud Lyon, Président
<b>Ecole de médecine</b>	Romano Regazzi, Vice-Directeur académique Sandrine Verest-Junod, Vice-Directrice opérationnelle
<b>Unité pédagogique</b>	Sara Vadot

**Ordre du jour :**

- 1. Acceptation de l'ordre du jour**
- 2. Présentations**
- 3. Communications du Président de l'AEML**
- 4. Communications de l'École de médecine et du Décanat**
- 5. Tour de table des déléguées, ordre décroissant**
- 6. Divers**

## 1. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.

## 2. Présentations

L'ensemble de la tablee se présente.

## 3. Communications du Président de l'AEML

Arnaud Lyon prend la parole et s'excuse de son retard. Il nous remercie tous d'être là.

Il apporte de nouvelles informations au sujet des imprimantes. Finalement, elles ne seront pas déplacées depuis le BH CHUV pour être installées à César Roux 19. Cette nouvelle zone sera tout de même ouverte. En effet, la demande de budget a été validée, et l'achat de nouvelles imprimantes est prévu pour la rentrée du semestre de printemps. La zone sera équipée d'une imprimante couleur et de trois imprimantes noir et blanc, de 4 bornes internet et d'une borne pour charger la carte de l'UNIL.

Nous bénéficierons donc de deux zones d'impression !

Lorsque la nouvelle bibliothèque sera ouverte, les imprimantes du CHUV y seront certainement apportées.

#### 4. Communications de l'École de médecine et du Décanat

Mme Verest-Junod prend la parole et commence par nous rapporter les demandes du concierge des auditorios à César Roux 19. Celui-ci nous demande de veiller à ne pas faire trop de bruit dans la cour et de ne pas utiliser la passerelle, car passer par tous les étages génère des nuisances, et de ne pas utiliser la porte arrière de l'auditoire Delay (de plus c'est une sortie de secours assignée, pour cela que l'on ne peut pas déposer des choses dans le couloir). Il y a des plaintes à propos du bruit et de jeux de balles.

Elle nous demande si les éléments ajoutés dans la cour nous plaisent.

François Mo-Costabella prend la parole et réagit à ses différents éléments en confiant à l'École de médecine que nous n'avons pas l'impression d'être bien accueillis dans les bâtiments de César Roux 19.

L'École de médecine ajoute que le vrai problème en ce qui concerne la passerelle est d'ordre sécuritaire, car il n'est pas sûr qu'elle soit consolidée (en expertise). Elle avait même failli être fermée.

François Mo-Costabella a l'impression que ce sont des demandes illégitimes, car il n'y a jamais une foule d'étudiants qui utilisent la passerelle en même temps.

Prof. Regazzi prend la parole et ajoute que cette gestion est très complexe, car elle implique l'HESAV, l'UNIL et le CHUV : il est très compliqué de mettre tout le monde d'accord et de décider qui organise quoi et qui paie. Par exemple, ils pensaient au début nous mettre à disposition les salles adjacentes aux auditorios, mais manifestement elles appartiennent à l'HESAV. Ils croyaient également que les auditorios contiendraient 250 places fixes, mais en réalité 28 d'entre elles sont amovibles.

Du côté des troisièmes, ils sont contents du contact entretenu avec le concierge qui est amical et très arrangeant avec les étudiants.

## 5. Tour de table des déléguées, ordre décroissant

### a) Volée de 6<sup>e</sup> – Les stages

Il y a beaucoup de plaintes concernant les stages, notamment en ce qui concerne leur modification, leur annulation, leur évaluation, et le moment du choix (trop tôt/trop tard). Les déléguées proposent donc de soumettre à leur volée un questionnaire de satisfaction de ces stages afin de pouvoir donner un résultat plus concret lors de la prochaine CCE, car cela permettra d'avoir un retour de toute la volée.

### b) Volée de 5<sup>e</sup>

- Les étudiants se plaignent du froid dans l'auditoire au Bugnon 9. Regazzi informe que le bâtiment est très vieux et que le système de chauffage est compliqué (il fait soit trop froid, soit trop chaud).
- En ce qui concerne la décision de rescinder en deux les examens des modules 2 à 5, la volée souhaite savoir ce qui a motivé ce choix et comment cela se passe par rapport aux possibilités de rattrapage.

### c) Volée de 4<sup>e</sup>

- Le réseau internet de la maternité étant très lent, ils demandent s'il est possible de mettre un routeur pour amplifier le signal.  
Ils demandent également s'il est possible de doter les profs de micros-cravates, car lorsqu'ils se déplacent la moitié du haut entend mal les explications. Prof. Regazzi pense qu'il y en a en stock et explique qu'ils ne sont pas mis à disposition car ils pensaient que les profs ne les utilisaient pas.  
Mme Verest-Junod fera la demande pour le réseau et les micros-cravates.

- Questions à propos des habilités cliniques et techniques (HCT) :  
Les disponibilités au programme n'étant pas égales pour tous les étudiants, ils se demandent s'il y aura une inversion au 2<sup>e</sup> semestre de manière à ce que tout le monde acquière les mêmes connaissances.  
Réponse : Il n'y a pas d'HCT au 2<sup>e</sup> semestre. David Ruchat donne son avis et ne pense pas que les étudiants ratent grand chose.

Certains ont eu de mauvaises expériences durant les HCT « tous chez un praticien privé ». Les délégués demandent si l'École de médecine serait intéressée par un retour sur les praticiens.

Cette année, le module skills est évalué de manière plus systématique, mais pensent faire une évaluation globale pour les HCT.

Il vaudrait peut-être mieux ne pas faire de démarche spontanée sans savoir comment agir par la suite. Il est difficile de faire des évaluations dans ces cas-là, d'autant plus qu'il faut vérifier avec les années supérieures que ce n'est pas juste une affaire individuelle. A rediscuter.

- Sessions de rattrapages pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> :  
Les délégués demandent s'il est possible d'instaurer des sessions de rattrapages pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années. En effet, lors de la discussion du conseil de médecine à propos de la santé mentale l'année passée, il est apparu qu'une forte crainte des examens est ressentie par les étudiants, car ils n'ont pas le droit à l'erreur : une mauvaise performance fait redoubler l'année (en 3<sup>e</sup> il est possible de passer conditionnellement si un seul examen est échoué). De plus, en discutant avec les étudiants erasmus, il s'est avéré que ceux-ci avaient des sessions de rattrapage pour toutes les années de bachelor dans leur université.  
Alessandro Ishii a contacté de façon informelle des étudiants de 2<sup>e</sup> et l'introduction d'une séance de rattrapage serait très appréciée.

Prof. Regazzi prend la parole et explique l'absence de sessions de rattrapage. En BMed2, qui contient six examens qcm et un ECOS, il y a 20-25 étudiants qui redoublent, donc environ 3-4 par examen. En BMed3, il y a environ 5 étudiants qui redoublent.

Organiser un deuxième ECOS pour quelques étudiants est énorme !

D'un point de vue docimologique, comment placer le barème pour une personne ? Comment éliminer des questions ?

Cela demanderait un travail énorme et ils préfèrent utiliser leur énergie pour améliorer les autres examens.

En outre, ils ont modifié les conditions de passage de la 2<sup>e</sup> année (qui n'est plus conditionnelle) : elles sont désormais plus faciles, car il y a la possibilité de compenser 10 points. En réalité, les étudiants qui redoublent sont très limités dans les branches de l'examen échoué (à plus de 5 points du barème minimum) et il vaut mieux pour eux de les consolider. L'École de médecine souhaite éviter des échecs définitifs plus tardifs et c'est pour cela qu'elle a décidé d'enlever la possibilité de passage conditionnel.

Prof. Regazzi comprend l'angoisse que cela génère, mais les seuls étudiants qui redoublent sont ceux qui ont vraiment des difficultés.

Les autres universités fonctionnent selon des logiques différentes. Ils mobilisent moins de ressources durant l'année (numerus clausus). Ajouter des sessions de rattrapages en été mettrait beaucoup de pression sur le bureau des examens qui organise déjà les rattrapages des premières.

- Examen fédéral :

Le bruit court que cette année Lausanne a fait une mauvaise performance avec 12 étudiants qui ont échoué leur final. Cela inquiète la volée des 4<sup>e</sup>, d'autant plus que l'année passée Lausanne était une des pires universités de la Suisse.



L'École de médecine informe que la première analyse a été présentée la veille à la ComSkills. Il faut être conscient que le nombre d'échecs n'est pas toujours le point le plus important : le niveau moyen de la volée est supérieur à celui de l'année passée et est cohérent par rapport aux autres universités, même si plus d'étudiants ont échoué. La médiane est identique à celle de Genève. Les 12 étudiants qui ont échoué sont vraiment derrière. Chaque situation est évaluée individuellement dans le but de comprendre les raisons de ces mauvaises expériences.

Suite à ces réponses, les délégués demandent à ce que la situation soit présentée en quelques slides à l'auditoire afin de rassurer les étudiants.

- Autres :

La volée remercie l'École de médecine pour avoir mis à disposition une grille d'évaluation.

En ce qui concerne les examens, les délégués demandent s'il faut réussir chaque sous-session ou si c'est la note globale qui compte.

En réalité, ce sont différents examens regroupés en un seul. Les modalités de réussite sont les mêmes que d'habitude, c'est-à-dire qu'il faut réussir chaque module, et qu'il est possible de les compenser comme si c'était des examens séparés.

d) Volée des 3<sup>e</sup>

- Répertoire de fin du module 3.1 :

La volée pense que c'est une bonne idée, mais il faudrait le faire sous un autre format : plus de la moitié de la volée n'était pas là et les profs n'avaient pas de support de cours et répondaient juste aux questions (ce qui peut être fait par mail !). Il vaudrait mieux avertir s'il y a à nouveau un autre répertoire de ce type, afin que l'on puisse préparer des questions. En discuter avec le responsable de module.

- Vignettes cliniques :

Au cours du module 3.1, il y a des vignettes cliniques en ligne à faire régulièrement. Très bien en soi, mais il n'y a eu aucun suivi ou presque (2 corrections). C'est un cercle vicieux : les étudiants ne font pas les vignettes, donc les profs ne veulent pas faire de suivi... Ce serait peut-être bien d'insister pour présenter un suivi en cours.

Il faudrait en parler au responsable du module pendant les réunions de modules.

- Skills :

Journée skills orthopédie : le poste pied/cheville était inutile, il n'y avait aucune structure ni support de cours, les étudiants ne savent pas comment se passe l'ECOS ; tous les enseignants étaient surpris d'avoir une heure de plus pour leur cours, n'étaient pas préparés et ont dû adapter à la dernière minute leur programme

Il faut faire remonter ces informations à Dre Sylvie Félix.

- ELM :

Se sont bien déroulés pour l'instant, sauf pour un cas de figure qui s'est présenté à plusieurs reprises : dans le service d'orthopédie du CHUV, personne n'était au courant de la venue des étudiants alors qu'ils avaient appelé pour prévenir, et il n'y avait pas de patient prêt.

e) Volée de 2<sup>e</sup> :

- Organisation :

Certains Neuchâtelois informent qu'ils ne reçoivent pas les mails de l'Unil. Ce sont les étudiants qui ont fait les rattrapages et qui ont eu une immatriculation tardive.

- Places dans l'auditoire Delay :

Bonne nouvelle : pour le moment tout le monde est assis sur une chaise (à la place prêt !).

- Passage en 3<sup>e</sup>, inquiétude récurrente :

Les étudiants ont peur que les barèmes augmentent pour diminuer le passage en 3<sup>e</sup>, étant donné que la volée est grande et qu'il y a les étudiants de la nouvelle passerelle qui vont arriver.

L'École de médecine se veut rassurante à ce propos. Premièrement, elle ne va pas modifier les barèmes pour diminuer les taux de réussite. Ensuite, il faut être conscient que le nombre d'étudiants passerelle ne sera pas si élevé que cela : il n'y aura plus les 8 étudiants de l'ancienne passerelle (l'augmentation sera donc moins grande qu'il n'y paraît), seuls les étudiants vraiment brillants passeront et le nombre d'étudiants en troisième sera pris en compte. En outre, il y a toujours plus ou moins 30 étudiants qui redoublent la deuxième année.

Si toutefois la volée est trop importante, l'École de médecine aura une discussion avec le Décanat, avec qui ils ont déjà exploré différents scénarios dans le but d'anticiper cette situation.

L'École de médecine demande de lui faire confiance !

- Auditoire :

Ne se sentent pas bien accueillis à César Roux 19 : ne savent pas où manger l'hiver ; certains se sont fait mettre dehors alors qu'ils étaient restés travailler dans l'auditoire après les cours (bibliothèque du CHUV est saturée).

En ce qui concerne la pause de midi, on leur rappelle qu'il y a la possibilité de manger à la cafétéria du Bugnon avec des prix étudiants, et qu'il y a également la cafétéria de l'HESAV.

En ce qui concerne le bâtiment, il ferme à 17h30, et il sera difficile de négocier de pouvoir rester plus longtemps, car il y a certainement des

raisons sécuritaires à cela et de plus les intendants ne sont pas très arrangeants.

- TP de biochimie l'après-midi de l'ADN :

Embêtant pour les étudiants (moitié de la volée) qui veulent participer à l'ADN et également pour les assistants si personne ne vient au TP (qui n'est pas obligatoire). Très compliqué pour le prof de déplacer ce labo, car cela demande une grande organisation (il y a beaucoup d'assistants...).

- Les poubelles :

Débordent à la fin de la journée. Demandent des poubelles de recyclage, ce qui permettrait de décharger celles qui sont déjà présentes.

Même problème chez les 3<sup>e</sup>.

f) Volée de 1<sup>ère</sup>

- Réservation des places :

Souhaitent mettre en place une règle où les réservations des places sauteraient 5 minutes avant le début des cours. Il y a des places pour tout le monde, mais le problème concerne plutôt le fait d'avoir les bonnes places.

Les années supérieures répondent que ce système ne fonctionne pas. C'est comme cela chaque année, il faudrait plutôt l'accepter. Elles suggèrent toutefois que la promotion décide de son propre fonctionnement via un vote.

- Mails :

Les déléguées informent que plusieurs personnes ne reçoivent pas les mails de l'AEML. Ceux qui sont dans ce cas doivent envoyer un mail à l'AEML pour qu'elle puisse les ajouter dans les mailing lists.

- Appli MedQCM :

Est une application qui vient de Genève et qui a été mise en place par des étudiants en médecine et en HEC. Mis en place cette année par des étudiants à Lausanne qui se sont portés volontaires pour créer des QCMs à partir des cours de Lausanne. Ils avaient demandé à l'École de médecine ce qu'elle en pensait avant de se lancer dans le projet, et celle-ci leur avait répondu qu'elle ne l'interdirait pas, tant que l'application ne contrevient pas au problème de droit d'auteur, mais ne la soutiendrait pas non plus. Vient d'être mis en ligne pour nos étudiants lausannois. L'application est gratuite au téléchargement, mais il faut ensuite payer pour obtenir des QCMs (215.- pour 600 questions pour le module 1.1).

Les déléguées nous informent qu'une promotion de MedQCM a été faite aux premières années durant une de leurs pauses à l'amphimax. Des premières années ont trouvé que ce n'était pas normal, et l'AEML et l'École de médecine sont d'accords avec elles ! De plus, il s'est avéré que beaucoup de réponses étaient fausses !

Les troisièmes années ont suffisamment de QCMs à fournir, et cette proposition ajoute un stress sur des étudiants déjà désemparés. Il faut que l'AEML protège ses étudiants.

De plus, quelqu'un d'externe n'a pas le droit de venir faire des annonces dans les auditoriums, encore plus dans un but lucratif. La décision d'interdire l'utilisation des auditoriums pour faire des annonces revient à l'École de médecine, qui se charge des cours officiels.

Pour empêcher ces personnes de venir dans les auditoriums, il faudrait que les déléguées contrôlent que n'importe qui ne vienne pas faire de présentation.

L'AEML a déjà décidé de ne pas permettre l'utilisation de notre canal de communication pour les courriers à buts lucratif et politique.

On décide également de supprimer toutes les publicités qui sont postées sur les groupes facebook et de conseiller aux filleuls de ne rien acheter.

## 6. Divers

### - Proposition de David Ruchat :

Il souhaite instaurer des réunions avec les responsables des modules à chaque fin de module.

Beaucoup de responsables de module sont très motivés et impliqués, ils sont donc intéressés à avoir un feedback et sont à l'écoute. Cela permettrait de rendre des avis plus frais et détaillés, certainement meilleurs que lors de la rencontre à la fin de l'année. Serait complémentaire à l'évaluation que l'on reçoit à la fin du module.

Concrètement, il faudrait que les délégués contactent leur responsable de module, recrutent des étudiants et récoltent l'avis de la volée afin d'organiser la rencontre.

Il pense qu'il faudrait ajouter cette tâche dans le cahier des charges des déléguées.

Il ajoute qu'il ne faut pas hésiter, même pendant le module, à contacter le responsable s'il y a un souci !

Il souhaiterait également instaurer un parrainage des déléguées de premières par les « vieilles » déléguées, et pense également que cela devrait être ajouté au cahier des charges.

### - Remarque de la volée des 3<sup>e</sup> :

Ajoute avoir apprécié le fait d'avoir pu remplir une évaluation précise et propose de présenter régulièrement ce système d'évaluation.

L'unité pédagogique répond qu'il n'est pas possible de faire cela pour chaque module, peut se faire seulement tous les 3 ans, car c'est un grand travail pour les étudiants. Les autres évaluations présentent donc un format plus petit.

- Remarque de Cédric Fricker :  
Il demande de faire attention à respecter les nouveaux statuts en féminisant les invitations et les communications.

**Président de la CCE**  
**François Mo-Costabella**

**Secrétaire**  
**Mélissa Flück**